



REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION n° 2021/156

ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
Vote électronique à distance du jeudi 6 mai 2021 à 17h au mercredi 12 mai 2021 à 14h

Sous la présidence de M. Rémy LAURENT

Membres ayant participé au vote :

M. ALAUX – M. ALBIZATI – M. ARNAUD – MME BAEKE-GANSER – MME BAILLARD – M. BAUDIN – MME BAUDIN - MME BERTRAND – M. BOUCHER – M. BRETON – M. CADEVILLE – MME CARTIER – M. CHAMBRE – M. CHEVRIER – M. CORNET - MME CUENIN – M. CURTIT – M. de CHARETTE – M. DEBOURG - M. DEROIN – M. DIAZ – M. ECHALIER – M. EXARTIER – M. FERRARI – M. FICHERE - M. GILLE - M. GIRARDOT – M. GUERDER – M. GUTEHRLE – MME GUYOT – M. HAMOUDI – MME HERRBACH – MME JOURDAIN-GROS – M. KOSTER – M. LAPLAUD – M. LAURENT - MME LE MESNIL – M. MANDRAY – M. MARTIN – M. MINET – M. MIREPOIX – M. MONTOUT – M. NAULOT – M. ORSI – M. PARIGOT – M. PARIZON – M. PARRY – MME PATISSIER – M. PENNEQUIN – M. PETITJEAN – MME PICHOL – M. QUIVOGNE – MME RACLE – M. REGNAULT – MME RICHARD – M. ROY – M. SEID – M. THOUVENOT - MME TOITOT – M. VION - M. ZAHRAI – M. ZOBERI

Membres n'ayant pas participé au vote :

M. ACHARD - MME ALEXANDRE – MME ANDRE – M. AUCHET – M. BARBEY - M. BARJOT – MME BEAUD – MME BEAULIEU – M. CAILLOT – M. COUESMES - MME COUTURIER – M. DAUMAS – M. DENIS - MME DU PARC – M. FERRAND - M. GRENIER – M. JANAND – MME JOBIC - M. JOSET – M. MANZONI - MME NEUVILLE - M. PENET – M. PEREZ - M. PETAMENT – M. PICHOT – MME PISTOIA - MME RAMISSE – M. SUCHAUT - M. THILLET - MME VUILLEMEY

**Réalisation de diagnostics énergétiques dans les entreprises
de Bourgogne Franche-Comté : Demande d'aide ADEME**

D'avril 2019 à mars 2021, les CCI de Bourgogne Franche-Comté ont réalisé, grâce au soutien de l'ADEME, une opération collective de diagnostics énergétiques en industrie.

Après avoir retenu par appel d'offres six bureaux d'études spécialisés dans les diagnostics énergétiques en industrie, les CCI ont proposé aux entreprises de Bourgogne Franche-Comté de réaliser un diagnostic global leur permettant de chiffrer et de prioriser les actions d'économie d'énergie à mettre en œuvre sur le process, le chauffage et parfois de façon complémentaire sur l'enveloppe du bâtiment. Les entreprises ont été aidées à hauteur de 60 % par l'ADEME, par l'intermédiaire de la CCI.

Cette opération s'est déroulée conformément aux objectifs, malgré la crise sanitaire de 2020 et les périodes de confinement qui ont ralenti les interventions sur site ; puis l'opération s'est accélérée en 2021. Ainsi, ont été réalisés :

- 20 diagnostics en 2019
- 10 diagnostics en 2020
- 10 nouvelles consultations ont été lancées sur janvier/février 2021

Cette opération a été menée en parallèle du programme PERF', programme d'accompagnement des entreprises à la transition énergétique et à l'économie circulaire mené par les CCI de Bourgogne Franche-Comté avec le soutien de l'ADEME et de la Région.

Afin de répondre à la demande croissante des entreprises de réaliser un diagnostic énergétique et de poursuivre leur passage à l'acte vers un véritable programme d'économies d'énergies, la CCI Bourgogne Franche-Comté propose de lancer une seconde opération collective sur 2021 et 2022.



L'objectif est de réaliser 45 nouveaux diagnostics énergétiques, 20 sur le reste de l'année 2021 et 25 en 2022.

La cible reste la même : les entreprises industrielles qui ne rentrent pas dans le champ de l'audit énergétique obligatoire (Effectif > 250 salariés au niveau du SIREN).

Les entreprises susceptibles de participer aux actions du programme PERF' seront particulièrement ciblées afin de leur offrir un « parcours énergie » (visite énergie puis diagnostic énergétique puis ateliers de montée en compétences sur le système de management de l'énergie).

Les entreprises qui souhaitent demander une aide à l'investissement à la Région dans le cadre du dispositif Performance environnementale seront également ciblées. En effet, la réalisation d'un diagnostic est un préalable à l'obtention de l'aide.

L'Assemblée Générale de la CCI Bourgogne Franche-Comté

AUTORISE le Président de la CCI Bourgogne Franche-Comté à solliciter une demande d'aide à l'ADEME pour la réalisation de 45 nouveaux diagnostics énergétiques dans les entreprises de la région, 20 sur le reste de l'année 2021 et 25 en 2022.

Plan de financement en annexe.

Les Membres Titulaires de la CCI Bourgogne Franche-Comté, par vote électronique à distance du jeudi 6 mai 2021 à 17h au mercredi 12 mai 2021 à 14h, sur proposition du Président LAURENT, adoptent cette délibération à la majorité.

Nombre de votants : 62

Vote pour : 61

Abstention : 1

Vote contre : 0

Dijon, le 12 mai 2021

Certifié conforme



Le Président

Rémy LAURENT

PLAN DE FINANCEMENT

	DEPENSES ANIMATION	DEPENSES EXTERNEN BUREAU D'ETUDES	TOTAL € TTC
ADEME BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	30 000,00 €	237 600,00 €	267 600,00 €
CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	30 000,00 €		30 000,00 €
ENTREPRISES		158 400,00 €	158 400,00 €
TOTAL GLOBAL 2021-2022	60 000, 00 €	396 000,00 €	456 000,00 €

